

Avis – Lutter contre la radicalisation: Soutenir les travailleurs des services publics

Adopté par le Bureau restreint

Les attentats terroristes de 2015 et 2016 ont souligné l'ampleur des défis que représente le terrorisme pour l'ensemble de l'Union européenne. L'objectif principal des Etats membres restant d'empêcher d'autres attentats, il est indispensable et urgent de prévenir les risques et de lutter en amont contre la radicalisation.

En effet, bien que toutes les personnes qui exposent des opinions religieuses ou politiques radicales ne commettent pas des actes violents, une partie de celles qui commettent des attentats expriment au préalable des opinions radicales. Il est donc important et urgent de lutter contre le phénomène complexe de radicalisation au cours duquel des personnes adhèrent à une idéologie radicale susceptible de les pousser à commettre des actes terroristes.

Or, la CESI est convaincue que cet objectif ne peut être atteint par la seule mise en place de mesures sécuritaires. Au contraire, la mise en oeuvre de politiques pluridisciplinaires et complémentaires comportant, d'une part des volets sociaux, éducatifs et sécuritaires préventifs, et d'autre part des politiques répressives, est essentielle.

Comme démontré lors de différents travaux sur ce sujet¹, la lutte contre le terrorisme nécessite le renforcement de politiques coordonnées au niveau européen ainsi que le soutien, la protection et la revalorisation de tous les travailleurs du secteur public qui les mettent en oeuvre (notamment les travailleurs sociaux, les éducateurs, les enseignants, les travailleurs du secteur des soins de santé, les policiers, les pompiers, le personnel pénitentiaire et les agents de probation).

La CESI rappelle son profond attachement à l'état de droit dont elle considère le respect comme une condition nécessaire dans l'élaboration de politiques adéquates contre la radicalisation et le terrorisme. Pour ce faire, et afin de soutenir l'Union européenne et les Etats membres dans la formulation et la mise en

¹ La CESI s'intéresse depuis un certain temps au phénomène de la radicalisation ainsi qu'aux défis qu'elle représente pour les services publics, notamment à travers un CESI@noon en mai 2015 et une conférence à Paris le 15 décembre 2015.

oeuvre de politiques adéquates le plus rapidement possible, la CESI a relevé différents défis qu'il conviendra d'adresser :

I) Les défis liés au secteur de la sécurité

a) En termes de défis juridiques, la CESI :

- 1. Soutient l'adoption d'une directive relative à la lutte contre le terrorisme incriminant des actes préparatoires** tels que l'entraînement, le fait de se rendre à l'étranger à des fins de terrorisme, ainsi que le fait de se rendre complice d'une infraction terroriste, d'inciter à la commettre ou de tenter de la commettre.
- 2. Soutient une réforme de la Directive de 1991 sur le commerce des armes**, visant à renforcer les contrôles relatifs à l'acquisition et à la possession d'armes à feu.
- 3. Soutient après de longs mois de négociations l'adoption et la mise en oeuvre urgente d'une directive sur les données des dossiers passagers (PNR - Passenger Name Record)** qui contraindrait les compagnies aériennes à transmettre les données de leurs passagers à des fins de prévention et de détection de formes graves de criminalité et d'infractions terroristes, tout en respectant les principes établis de protection des données personnelles ainsi que de proportionnalité.
- 4. Soutient une amélioration de la protection juridique des agents de la sécurité.** Par exemple, une réflexion européenne sur la légitime défense et la protection d'identité est fortement encouragée.

b) En termes de défis pratiques et technologiques:

- 1. Il est urgent de mieux assurer la protection des « primo-intervenants »,** entre autres, les soldats, les policiers, les pompiers, et d'allouer à cet objectif les **moyens matériels et financiers nécessaires**, tant au niveau européen que national. A cette fin, il importe que :
 - **les effectifs des policiers soient augmentés,**
 - **les équipements de protection** souvent très lourds et encombrants soient modernisés et que le temps d'habillage et de déshabillage soit comptabilisé dans le temps de travail,
 - **le personnel soit formé et sensibilisé aux différentes cultures** afin de mieux appréhender les différences et gérer des situations parfois délicates,
 - **le soutien psychologique soit renforcé voire créé.**
- 2. Les soldats** étant de plus en plus déployés dans la lutte contre le terrorisme alors que ceci ne fait originellement pas partie de leur mission, il importe de leur donner **l'entraînement nécessaire.**
- 3. Les coupes budgétaires** dans certaines Etats membres ont eu de lourdes conséquences pour lutter contre la cybercriminalité souvent liée au terrorisme. Il est donc urgent de remédier à

cette situation par des **investissements importants permettant d'acheter le matériel nécessaire, recruter des informaticiens et former le personnel policier.**

4. Bien que des stratégies nationales soient importantes, la CESI rappelle qu'un **soutien coordonné au niveau européen** reste crucial. A ce sujet, elle salue la création de structures telles que le Centre européen de lutte contre le terrorisme et la fonction de coordinateur européen, mais elle encourage fortement **une coopération encore plus étroite entre les différentes administrations publiques des états membres et les institutions européennes et internationales (telles qu'Europol, Interpol et Frontex).**
5. De surcroît, le processus de radicalisation se déroulant ou se terminant aussi en dehors de l'Union européenne, notamment dans les camps d'entraînement terroriste et dans des zones de conflit, il est important de **coopérer avec les pays tiers où existe un haut risque.**
6. Les Etats membres devraient également recourir davantage et harmoniser les bases de données communes telles que le **Système d'Information Schengen (SIS)**. En effet, bien que certains estiment à 5,000 le nombre de personnes susceptibles de commettre des attentats en Europe, seules 2,000 sont signalées dans cette base de données commune.
7. L'accès à l'information par les nouvelles technologies de communication représente un défi supplémentaire dans la lutte contre la radicalisation. Il est donc capital d'adopter des **stratégies de lutte efficaces contre les discours haineux et la propagande en ligne.** La CESI salue les initiatives de prises de contacts entre les administrations publiques et les fournisseurs d'accès internet et souhaite qu'un équilibre soit trouvé entre, d'une part le respect de la liberté d'expression, et d'autre part le blocage d'un maximum de sites favorisant la radicalisation.

II) Les défis liés au secteur social, éducatif et de la santé:

1. Il faut **urgemment soutenir et former les différents travailleurs du secteur public qui sont en contact direct avec des personnes présentant un risque de radicalisation.** En effet, bien que ces professionnels ne soient pas tous actifs dans le domaine de la sécurité, leur formation et leur connaissance des besoins des personnes à risque font qu'ils sont souvent les mieux placés pour reconnaître les personnes qui sont en train d'être radicalisées.
2. Il est fondamental de faire de l'éducation un vecteur **d'intégration sociale et de transmission de valeurs telles que les droits civiques, la démocratie, les droits fondamentaux, la tolérance, le respect,** procurant aux jeunes en voie de radicalisation, une identité solide qui leur permet de construire leur soi et leurs repères.
3. **Pour ce faire les enseignants doivent être davantage soutenus par les écoles et les écoles soutenues par l'état, pour parvenir ensemble à mieux orienter les élèves dans la constitution de leurs idées et leur identité.** En effet, les adolescents et les jeunes adultes sont souvent les personnes les plus impressionnables donc celles pour lesquelles la propagande radicale représente le plus grand risque. Les secteurs de l'enseignement, de la formation et du travail auprès des jeunes sont souvent

les mieux placés pour aider les jeunes à développer leurs capacités d'analyse critique. Or, de nombreux enseignants confrontés à ce phénomène estiment ne plus être en mesure de remplir leur mission pédagogique et les perturbations du déroulement scolaire conduisent certains élèves à une déscolarisation précoce les rendant encore plus sensibles au discours radical.

4. Face aux échecs scolaires et au chômage, souvent causes de frustrations expliquant la radicalisation de certains jeunes, il est **urgent de remédier aux problèmes d'insertion professionnelle des jeunes**².
5. Les élèves présentant des problèmes d'isolement, de repli sur soi, des maladies psychiques ou psychosomatiques doivent être pris en charge plus tôt. Pour ce faire, il est très important **d'améliorer la collaboration entre le personnel éducatif et d'autres services publics, dont ceux de la santé**.
6. **Il est important de mettre en place des programmes de désengagement et de dé-radicalisation**. Ces programmes doivent être complets et adaptés aux situations et aux individus, notamment être composés d'un soutien psychologique, social et économique, impliquer des spécialistes, les familles et plus largement les communautés pour faciliter la réintégration³.
7. Enfin, la CESI estime qu'il est fondamental de créer davantage **de programmes d'éducation non-formelle, de volontariat, d'activités sportives et des dialogues interculturels** incluant activement les jeunes et leur permettant de diversifier leurs expériences et d'échanger avec d'autres cultures. Il est également important d'encourager la coopération avec des centres religieux qui peuvent faire face à certaines revendications confessionnelles.

III) Les défis liés au secteur de la justice:

Plusieurs auteurs d'attentats ayant parachevé leur processus de radicalisation en prison, il est crucial de:

1. **Lutter contre les privatisations du régime pénitentiaire qui conduit souvent à des décisions basées sur la rentabilité plutôt que sur la bonne gouvernance.**
2. **Renforcer et soutenir le personnel des institutions pénitentiaires**, notamment en les formant pour mieux comprendre, détecter les signes de radicalisation et répondre à la situation.
3. **Augmenter les services de suivi et les alternatives éducatives proposées aux repris de justice.**
4. **Renforcer l'investissement dans les programmes de réhabilitation.**

² Voir aussi l'Avis de la CESI, *Pour un accueil et une intégration réussis des migrants : soutenir les travailleurs du secteur public*.

³ A ce titre, la politique d'accompagnement mise en oeuvre par le maire de la ville danoise d'Aarhus peut servir d'exemple. En effet, la méthode appelée *SSP Method* est composée d'un suivi de jeunes susceptibles de se radicaliser dans les banlieues particulièrement touchées par le phénomène, d'un accompagnement des parents dont les enfants sont radicalisés ou en voie de radicalisation et d'un suivi psychologique des revenants des groupes extrémistes.